

BINCHE



Un autre regard

ASBL Office du Tourisme de Binche
Grand-Place,5
7130 Binche
Tél : 064/311.580
Fax : 064/339.029
Email : tourisme@binche.be

**BULLETIN DE PREINSCRIPTION
MARCHE DE NOEL DE BINCHE
DU 7 AU 16 DECEMBRE 2018**

(à remplir en caractère d'imprimerie)

Je soussigné,

**Nom et prénom du
professionnel/association :**.....
.....

**Nom de
société :**.....

**Activité
commerciale/artisanale/artistique :**.....
.....

**Description des articles qui seront
exposés :**.....
.....
.....

Adresse :
.....

N°d'entreprise/T.V.A :.....

N°Tél :.....

Fax :.....

Email :.....

- est intéressé par la tenue d'un stand sur le Marché de Noël de la Ville de Binche du 7 au 16 décembre 2018 qui sera situé sur la Grand-Place au prix de
 - **450** euros (produits de bouche, boissons, Horeca,...)
 - ou
 - **200** euros (artisanat, décoration, bijoux,...)

- souhaite pouvoir bénéficier d'un raccord aux bornes électriques

NB : les conditions de participation sont en cours de définition et vous seront communiquées le plus rapidement possible avec le bulletin d'inscription définitif. L'ASBL Office du Tourisme effectuera la sélection définitive des commerçants/artisans retenus pour le Marché de Noël 2018.

Date :

Signature :

ATTENTION :

- La préinscription ne sera effective et prise en compte qu'à réception de la fiche **complétée**.
Nous vous demandons de renvoyer au plus tôt le document complété, daté et signé. Seules les demandes écrites pourront être acceptées.
Le renvoi du document peut se faire par courrier, email ou dépôt à l'Asbl Office du Tourisme de Binche.
- Ce document n'a pas valeur de contrat.
- L'ASBL Office du Tourisme de Binche se réserve le droit de refuser toute candidature qui ne correspondrait pas au projet de Marché de Noël souhaité par l'ASBL Office du Tourisme de Binche.
- Le chalet devra être vidé le dimanche 16 décembre et les clés devront être rendues à l'Office du Tourisme

A ENVOYER au plus tard le 18 septembre 2018 à :

ASBL Office du Tourisme de Binche
Grand-Place,5
7130 Binche
Tél : 064/311.580
Fax : 064/339.029
Email : tourisme@binche.be

QUELQUES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE PROJET DE MARCHÉ DE NOËL

1. Le Marché de Noël de l'ASBL Office du Tourisme de Binche, en collaboration avec la Ville de Binche, se déroulera du **7 au 16 décembre 2018** (fermé les 10 et 11 décembre) sur la Grand-Place. Il se veut festif et la décoration des stands doit se faire sur le thème de Noël. Inscrit au cœur de la Ville, il doit être avant tout accueillant et sympathique.

2. Les principaux critères de sélection seront : la qualité et l'originalité des produits présentés (préférence aux manufactures de Noël).

3. Le Marché de Noël sera ouvert au public :

Vendredi 7 décembre 2018 (inauguration) : de **19h à 22h** (jusque 24h maximum)

Les samedis (8 et 15 décembre) : de **10h à 22h** (jusque 24h maximum)

Le dimanche 9 décembre : de **10h à 22h** (jusque 24h maximum)

Le mercredi 12 décembre : de **13h30 à 20h** (jusque 22h maximum)

Le jeudi 13 décembre : de **17h à 20h** (jusque 22h maximum)

Le vendredi 14 décembre : de **16h à 22h** (jusque 24h maximum)

Le dimanche 16 décembre : de **10h à 21h**

La présence d'un responsable sera obligatoire sur le stand durant ce créneau horaire.

4. Les livraisons devront être assurées avant 16h la semaine et avant 9h le week-end.

5. Les commerçants assureront la sécurité du Marché de Noël pendant les périodes d'ouverture.

6. Tous les objets et matériels apportés par les artisans seront sous leur entière responsabilité.

7. Les emplacements seront attribués par l'ASBL Office du Tourisme de Binche et devront être respectés par tous.

8. L'ASBL Office du Tourisme s'engage à fournir :

- Un chalet,
- Un raccordement électrique

9. Les consignes données par la Ville de Binche devront être respectées dans un souci de sécurité. Chaque exposant s'engagera à s'y conformer.

10. Le prix comprend :

- a) La jouissance d'un chalet,
- b) La consommation électrique durant la période de location,
- c) L'éclairage et l'ornementation extérieure,
- d) Les animations prévues durant la période concernée.

